

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 33 (1986)
Heft: 12

Artikel: Il faut agir de façon responsable! : Cela nous concerne tous
Autor: Muheim, Franz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-367484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Il faut agir de façon responsable!

A la suite de la session d'automne 1986, les Chambres fédérales ont abordé la question de «Tchernobyl» lors d'une session extraordinaire tenue à l'initiative du PS appuyé par une partie de l'Adl et des «verts». Ainsi que l'a souligné un membre du Conseil national, la Chambre du peuple a débattu durant deux jours pleins sur la raison d'être ou le non-sens d'un renoncement éventuel à l'énergie nucléaire. Les délibérations étaient moins passionnées qu'à la session d'été mais elles n'ont pas non plus donné de résultats tangibles. Il y a eu une autre différence par rapport au premier débat sur Tchernobyl au sein du Conseil national, c'est que les causes de l'accident de la centrale nucléaire «Lénine» étaient connues, à savoir: une défaillance humaine incompréhensible et répétée et une maîtrise insuffisante des techniques en matière de sécurité.

En un demi-jour de débats, le Conseil des Etats a adopté un postulat invitant le Conseil fédéral à élaborer et à lui présenter un scénario englobant tous les aspects possibles d'un renoncement à l'énergie nucléaire.

Nous vous présentons ci-après ce postulat avec un résumé de l'argumentation invoquée, suivi d'une interview de Franz Muheim, conseiller aux Etats du canton d'Uri, exprimant des considérations fondamentales sur ce sujet du siècle qu'est Tchernobyl.

Présentation en forme abrégée de l'intervention de Franz Muheim, conseiller aux Etats, à l'appui de son postulat:

Cela nous concerne tous

Si l'accident de Tchernobyl nous a si profondément frappés, ce n'est pas seulement à cause de la population d'Ukraine qu'il a lourdement touchée, mais encore en raison de la controverse qu'animent depuis des années les partisans et les ennemis de l'énergie nucléaire dans notre pays. Nous courons à cet égard le danger que le pays et le peuple s'engagent dans une épreuve de rupture politique.

Les opinions opposées ont été présentées au peuple, à l'aide de slogans pour ou contre le retrait du nucléaire, par la presque totalité des médias, durant des mois. Cela constitue un mandat confié à la classe politique et par conséquent également aux conseillers aux Etats, de s'occuper sérieusement de ce problème. *Voilà pourquoi il faut agir maintenant en toute responsabilité.* Mais la responsabilité présuppose que l'on sache les conséquences de l'acte. Nous devons tous débattre de ce que signifie un abandon de l'énergie nucléaire dans tous les secteurs de notre vie. Le rapport demandé au Conseil fédéral doit nous présenter la situation telle qu'elle sera véritablement, «la situation exacte».

Je subdiviserai dès lors mon exposé en trois volets, à savoir: l'économie, la po-

Texte du postulat Muheim

Au cours des siècles, l'énergie produite par la technique a progressivement remplacé l'effort humain. Pendant quelques décennies, il a semblé qu'on pouvait fabriquer facilement et sans limites de l'énergie sous forme d'électricité et à partir du pétrole. Or, le besoin d'énergie s'est considérablement accru depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, surtout en raison de l'évolution de notre civilisation hautement industrialisée et technicisée, et du bien-être général croissant. L'énergie électrique produite par les centrales nucléaires a réduit les risques de pénurie, vu que le pressant appel à une moindre consommation de pétrole polluant a été entendu. On a réclamé à cor et à cri la recherche et la mise au point d'une énergie de remplacement en vue de son utilisation. Simultanément, des débats publics violents ont eu lieu sur le plan politique à propos de l'énergie nucléaire. Des prises de position très tranchées sont l'expression des arguments explosifs avancés sur la question des centrales nucléaires. D'aucuns

exigent absolument l'arrêt de la construction de telles installations ou même la renonciation à l'énergie nucléaire.

Nous invitons donc le Conseil fédéral à présenter un rapport complet, bien étayé et intelligible sur les nombreuses et graves conséquences qu'aurait pour l'économie, la société et l'Etat la renonciation immédiate ou progressive à l'énergie nucléaire.

Ce rapport devra tenir compte des principes admis en matière d'économies, de recherche, de substitution, de compatibilité avec les exigences de l'environnement, ainsi que du prix relativement favorable de l'approvisionnement en énergie de notre pays. Enfin, il devra montrer dans quelle mesure nous dépendrons vraisemblablement de l'étranger, non seulement pour le pétrole, mais aussi en cas d'achat supplémentaire de gaz naturel ou d'énergie électrique provenant de centrales nucléaires d'Etats occidentaux ou de l'Est.

Cosignataires:

Binder, Dreyer, Genoud, Kündig, Meier Hans, Meier Josi, Schoenenberger.

litique et l'histoire, au sens psychologique du terme.

L'économie: coûts, bien-être, dépendance

Il est clair que l'abandon des centrales nucléaires va entraîner des coûts économiques dans deux domaines. Il s'agit pour une part de déterminer les dommages provoqués aux entrepreneurs par la cessation immédiate d'exploitation des centrales nucléaires ou leur mise hors-circuit. On peut à cet égard calculer les charges financières des consommateurs d'énergie. Il faut également élucider quelles sont les dépenses supplémentaires des collectivités publiques et déterminer qui les payera.

D'un autre côté, il est totalement illusoire d'espérer que le recours à un nouveau type d'énergie sera gratuit, comme de croire par exemple que la recherche est gratuite. En effet les investissements, le développement d'un know-how pour de nouvelles techniques énergétiques et d'autres encore coûtent de l'argent.

Le bien-être de chaque citoyen reste étroitement lié au problème énergétique. Il est insensé de croire que l'abandon immédiat ou à court terme de l'énergie nucléaire ne portera pas une atteinte fâcheuse à son standard de vie! En effet ce standard n'a pu être atteint que par la mise à disposition d'une technique énergétique remplaçant la force humaine.

Le bien-être est caractérisé tout d'abord par des allègements de travail efficaces, dans la vie privée, et économiques, dans le domaine professionnel. Mais le bien-être c'est également les prestations sociales, la sécurité sociale. Aux secteurs des coûts et du bien-être, il faut ajouter celui de nos relations avec l'étranger. En effet, exception faite de l'eau, considérée comme une matière première, la Suisse importe de l'étranger tous les agents énergétiques primaires dont elle a besoin (pétrole, gaz naturel, uranium, etc.). Des quantités non négligeables d'énergie proviennent des pays en voie de développement. Dès lors comment les peuples de ces pays pourront-ils couvrir leurs propres besoins en énergie, condition de leur progrès matériel, s'ils exportent leurs biens de ce type vers notre pays? Est-il juste que nous, habitants d'un pays à la technologie avancée, renoncions à l'énergie nucléaire (qui est indubitablement une énergie à risque) et allions priver de leurs énergies primaires des peuples du Tiers monde, qui sont à la recherche du progrès et du bien-être?

La politique: liberté, solidarité, démocratie

Nul ne conteste que nous vivons et agissons dans un milieu politique tout à fait particulier. Lorsque nous parlons de la nécessité d'adapter l'environnement, le domaine social et les coûts, nous parlons aussi d'adaptation politique.

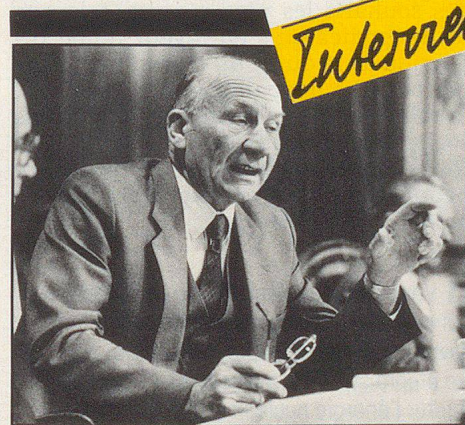
Ces secteurs touchent en tout premier lieu à la liberté du citoyen: l'introduction d'une nouvelle politique énergétique – fût-ce uniquement pour faire des économies – présuppose des interventions étatiques, sous forme de décisions, de prescriptions, d'ordonnances de police, suivies de contrôles, d'actes d'exécution ou de poursuites pénales. Tout cela n'a-t-il pas un parfum d'Etat absolutiste, menaçant de restreindre le système de l'Etat libéral, auquel nous sommes habitués, et la liberté personnelle du citoyen.

En outre, nous réagissons toujours comme si l'Etat est certain de durer et comme s'il est bien adapté à toutes les périodes. C'est pourtant un fait historique que chaque peuple doit sans cesse redéfinir sa propre cohésion.

Enfin, la démocratie est la forme d'Etat qui privilégie la discussion, la recherche du consensus et la décision de la majorité. Elle ne peut exister que si tout un chacun – et j'entends par là aussi bien le citoyen «habituel» que le politicien – sait accepter de ne pas avoir raison à tout prix et renoncer à obtenir ce qu'il veut par la force. Si l'on perd de vue le principe fondamental du «vivre ensemble», alors c'est le chaos qui nous attend, à longue échéance.

L'histoire: la recherche de la sécurité

L'histoire de l'humanité est constituée par un cours ininterrompu d'événements. Elle est marquée par une série continue de circonstances qui se modifient constamment. On ne peut pas arrêter son cours par un simple freinage.



▲ Monsieur le conseiller aux Etats, votre exposé détaillé, à l'appui du postulat intitulé «Abandon de l'énergie nucléaire: conséquences pour l'économie, la société et l'Etat» est d'une remarquable densité. Voilà pourquoi il appelle des questions complémentaires à l'adresse de son auteur:

▲ Protection civile: Vous parlez de «d'agir en toute responsabilité». Faut-il considérer ce terme comme une formule politique toute faite ou avez-vous une conception précise de cette action et par conséquent,

On ne peut pas non plus infléchir sans délai son orientation, une fois qu'on la lui a donnée. Car personne ne peut impunément refaire le monde! C'est ainsi que l'on ne peut pas «décider» d'arrêter purement et simplement la civilisation au niveau que nous avons atteint et «recommander» que soit prise une autre orientation.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le problème de la «sécurité des centrales nucléaires». Affirmer que les centrales peuvent être admises uniquement si elles sont absolument sûres, c'est faire preuve d'un manque de discernement en matière d'histoire. En effet un tel degré de sécurité n'existe pas et n'existera jamais! Il est contraire à l'homme en tant qu'être voulu imparfait par le Créateur. Dès lors, le problème de la sécurité en matière d'énergie nucléaire doit être entendu dans le sens suivant: réduction des risques au strict minimum et renforcement des mesures de sécurité.

J'estime enfin que la politique en matière d'énergie nucléaire n'est pas exclusivement une question de politique de l'énergie. Elle n'est pas non plus uniquement une question de politique économique ou de politique étatique. En réalité elle porte sur tous ces domaines. Il n'existe pas uniquement des partisans et des opposants. En tant que «relativiste» je crois que seule une vue d'ensemble peut nous permettre de trouver une solution sage pour le bien-être du peuple suisse.

(Discours prononcé lors de la session extraordinaire consacrée à Tchernobyl, le 9 octobre 1986.) ▲

une justification à cette exigence de haut niveau?

Franz Muheim: J'estime qu'on ne peut pas continuer à jeter de la poudre aux yeux du peuple. Il est temps de cesser de lui laisser espérer que l'on peut renoncer à l'énergie nucléaire sans qu'il en résulte des inconvénients ou, à tout le moins, sans que cela ne nécessite certains changements dans notre mode actuel de vie journalière. On ne peut pas non plus lui faire accroire que ces experts-ci sont dans le vrai et que ceux-là ne le sont pas. Agir en toute responsabilité ne veut pas dire «gagner des élections» ou donner de soi une image attrayante.

Cela signifie qu'il nous est permis pour une fois d'avoir une attitude honorable devant l'histoire et par conséquent devant ceux qui nous succéderont.

▲ Vous dites «Nous tous». Que dois-je comprendre sous ces termes? Le groupe de pression de l'énergie nucléaire, celui des anti-nucléaires, les politiciens ou les simples citoyens, c'est-à-dire, l'homme de la rue?

Les termes «Nous tous» visent en première ligne le Conseil fédéral et les membres du Parlement, c'est-à-dire les personnes qui, de par la Constitution, sont responsables de la conduite des affaires publiques. Mais «Nous tous» c'est en outre aussi bien les scientifiques, les responsables de l'économie énergétique que chaque ménagère, chaque maman, chaque travailleur, paysan, industriel, instituteur, fonctionnaire. C'est tout simplement toutes les citoyennes et tous les citoyens.

▲ Vous réclamez «une description de la situation exacte»: qu'imaginez-vous par là?

Il ne faut pas confondre «situation exacte» avec «vérité ou exactitude absolue». En effet, nul ne peut se prévaloir de connaître cette dernière. Dès lors la «situation exacte» n'est rien d'autre que l'ensemble de toutes les conséquences imaginables, positives ou négatives d'un abandon éventuel de l'énergie nucléaire, et quels domaines de notre vie cet abandon va nécessairement toucher. Je peux m'imaginer une mosaïque complète, dans laquelle chacune des particules concourt à donner le tableau d'ensemble. Cette situation exacte doit être le résultat impeccable d'analyses minutieuses.

Il ne faut pas confondre «situation exacte» avec «vérité ou exactitude absolue». En effet, nul ne peut se prévaloir de connaître cette dernière.

▲ Au chapitre de «l'économie», vous parlez de la «charge financière des consommateurs d'énergie» ainsi que des «charges des collectivités publiques». Cela signifie-t-il que tous les frais résultant de l'abandon de l'énergie nucléaire seront reportés purement et simplement sur le citoyen?

Il y a lieu d'appliquer le vieux principe selon lequel quelqu'un doit payer. En l'espèce, il en va également ainsi. Cela signifie, à vrai dire, que l'ensemble des citoyens paiera. Il y aura cependant des différences quant aux modalités de paiement:

– En tant que consommateur d'énergie, il payera des tarifs plus élevés. Dans ce domaine toutefois, il pourra gérer ses charges par ses propres décisions.

– En tant que contribuable, il devra alimenter la collectivité publique.
– En tant que bénéficiaire des prestations de l'Etat, il s'apercevra que celles-ci diminuent ou renchérissent.
– En tant qu'homme de l'économie – c'est-à-dire entrepreneur –, il sera confronté à des coûts énergétiques plus élevés. Ses frais généraux augmenteront et la concurrence sur le marché sera plus âpre, ou alors il enregistre une diminution de ses bénéfices, ce qui lui laissera moins de moyens pour la recherche et le développement de nouveaux produits.

▲ Monsieur le conseiller aux Etats, vous associez étroitement le problème de l'énergie de la Suisse au bien-être des citoyens. A votre avis, jusqu'à quel point peut-on évaluer la volonté de chacun à renoncer à ce bien-être?

Je ne crois pas que nos concitoyens, dans leur moyenne, soient volontiers disposés à réduire le niveau qu'ils ont atteint actuellement dans leur standard de vie. De nombreux Suisses – si ce n'est la plupart! – continuent à croire que l'on peut renoncer aux risques inhérents à l'énergie nucléaire sans devoir faire «marche arrière» dans les autres domaines de la vie.

Malheureusement, cette croyance est cautionnée sans réserve par un nombre non négligeable de politiciens, ainsi que par des spécialistes en la matière. C'est précisément là que se font jour les promesses intenables et les illusions sélectionnées et entretenues, dont nous avons fait état au début de notre entretien. En effet, lorsqu'on entend parler des souhaits les plus récents, tels que les revendications en faveur d'une réduction de la durée du travail puis l'appel pour l'augmentation des vacances, le relèvement des rentes et prestations sociales et d'autres encore, on ne peut tout simplement plus croire que notre peuple est prêt à renoncer à son niveau actuel de bien-être.

▲ Vous posez également une question qui m'incite beaucoup à la réflexion, à savoir: pour notre propre bien-être et notre propre sécurité, avons-nous le droit de rejeter l'énergie nucléaire et, faute d'autres possibilités, d'aller puiser sans scrupules dans les sources d'énergie ou les réserves des pays du Tiers monde?

A cet égard, mon intention n'est pas de rappeler le postulat moral de l'amour du prochain! Lors de la session extraordinaire sur Tchernobyl, j'ai placé mes déclarations au Conseil des Etats sur le plan exclusif des intérêts propres de la Suisse. Il est établi et confirmé que notre standard de vie dépend de l'augmentation du bien-être des pays en voie de développement. Or, c'est uniquement s'ils disposent d'énergie en suffi-

sance que ces pays pourront nous ouvrir de nouveaux marchés, afin de relever leur propre standard de vie. Dès lors, si nous rejetons l'énergie nucléaire et en revenons aux énergies primaires des pays du Tiers monde, comme produits de substitution, nous leur enlevons les bases énergétiques dont ils ont besoin pour leur propre développement.

▲ Dans notre Etat de droit démocratique, les choses sont réglées depuis toujours par des lois et des ordonnances. Qu'est-ce qui vous donne des craintes, davantage de lois et d'ordonnances, avec leur cortège de contrôles et de prescriptions pénales, qui mettraient en danger la liberté des Suisses?

L'Etat – et cela, ce n'est pas moi qui l'ai découvert – doit protéger l'existence, promouvoir le bien-être et assurer la protection des citoyens par des lois, des mesures et des décrets. Pourtant, le climat politique actuel fait malheureusement apparaître qu'un nombre toujours plus grand de citoyens s'élèvent contre l'activité croissante de l'Etat. Cela ne leur «convient plus». Et à mon avis, nous avons en fait atteint un état critique. On ne peut pas totalement exclure le risque de «rébellion du citoyen contre l'Etat». C'est pourquoi je pense – en particulier en ce qui concerne le domaine très individuel de la consommation ou de l'économie d'énergie – que l'Etat devra procéder avec des mesures modérées lorsqu'il sera appelé à rendre de nouvelles prescriptions. Quant à savoir si l'on peut efficacement pallier à la dilapidation de l'énergie à l'aide de cet instrument maniable qu'est «l'injonction de l'Etat», il sera possible d'en fournir la preuve prochainement dans une consultation populaire.

▲ J'estime que la Suisse constitue vraiment un tout cohérent et je suis certain qu'un grand nombre de Suisses partagent mon point de vue. Or nous devons vous entendre dire qu'il faut constamment réaménager notre propre cohésion.

Dans les grands mouvements historiques de cohésion, nous remarquons que la plupart du temps, les peuples sont réunis par un point commun, quel qu'il soit: la langue, similitude d'origine ethnique, idéologie commune, origine commune.

En tant que peuple composé de différentes races, de différentes langues et religions, la Suisse ne peut assurer son avenir que par une «cohésion consciente» c'est-à-dire, par un acte national de volonté. Voilà pourquoi la question de la «solidarité» revêt pour nous une importance particulière.

A cet égard, il existe quelques exemples négatifs: pensez à l'empire austro-hongrois dans le passé, à la Yougoslavie

d'aujourd'hui, au Commonwealth britannique. La chute de l'ancienne Confédération, au temps de la Révolution française et la situation de la Suisse, il y a un peu plus de cent ans, immédiatement avant la fondation de notre Etat actuel, peuvent aussi être classées parmi ces exemples. Celui qui songe à tout cela, a de bonnes raisons de lutter de toutes ses forces pour une politique de pondération et pour une acceptation meilleure de l'activité de l'Etat par les citoyens.

▲ Considéreriez-vous un abandon de l'énergie nucléaire comme un «recul» dangereux?

Il ne s'agit en aucune manière de savoir s'il y aurait «recul» ou non. Notre vie toute entière est la preuve que tout se meut toujours vers quelque chose de nouveau. Il n'a jamais été possible de répéter le passé ni non plus de retrouver une situation antérieure. L'expérience démontre que la vie privée aussi bien que celle des Etats et des peuples est constamment en mouvement vers un renouvellement.

En ce domaine, les changements de cap peuvent revêtir deux formes: la révolution ou l'évolution. La révolution est un virage forcé qui entraîne des conséquences fatales. Fatales parce que la révolution passe outre à la loi de la croissance et du devenir naturellement lent; elle engendre des contraintes inévitables pouvant aller jusqu'à la destruction totale.

L'évolution permet de réaliser des changements adaptés à l'homme et aux choses, qui conduisent par étapes au nouveau but et à la nouvelle orientation recherchée. Elle ne détruit pas l'acquis mais prend en compte les nouvelles conditions et les nouveaux besoins. On peut la comparer à une courbe harmonieuse, exempte d'angle pointu. C'est ainsi que je vois les choses en matière d'énergie nucléaire: je considère un abandon immédiat de l'énergie nucléaire comme un processus révolutionnaire qui entraînerait d'énormes dommages et désavantages pour les hommes et leur vie commune.

Il ne faut pas surestimer ce que l'on peut faire, mais il faut épuiser le champ du possible.

▲ Comment expliquez-vous le nombre élevé de Suissesses et de Suisses qui plaident en faveur d'un abandon de l'énergie nucléaire?

On ne peut comprendre cette sorte de psychose du nucléaire que si l'on y intègre la peur. Les centrales nucléaires comportent des risques insaisissables et invisibles. Cela provoque une insécurité énorme que certaines puissances s'ingénient à attiser parfois de façon irresponsable. Dès lors la peur s'empare-t-elle de nous, nous voulons «en sortir».

Lorsqu'il est difficile d'appréhender une chose par la raison, ce sont les réactions (et les actions) passionnelles qui prennent le dessus.

Ce qui est à cet égard totalement incompréhensible, c'est que ce même peuple accepte que le trafic routier fasse chaque année des centaines de morts et des milliers de blessés, sans demander la suppression du trafic routier, que ce soit spontanément ou par ordre de l'Etat.

On aperçoit en cette matière un phénomène particulier: lorsqu'il est difficile d'appréhender une chose par la raison, ce sont les réactions (et les actions) passionnelles qui prennent le dessus. La raison et les sentiments sont deux composantes qui appartiennent à la nature humaine. Lorsque l'une devient excessive, on peut s'attendre à des aberrations.

▲ Quelle est la relation entre la sécurité et le risque? L'homme d'aujourd'hui a-t-il plus volontiers un penchant pour le risque ou cherche-t-il de préférence la sécurité?

Il est probable que seul un petit nombre d'individus ont, de par leurs aspirations intérieures, des penchants au risque. La grande majorité cherche la sécurité. Dès lors qu'une société, comme la nôtre aujourd'hui, est parvenue à un niveau élevé de bien-être, la sécurité revêt une importance deux fois plus grande. On ne veut pas risquer de perdre une part de l'acquis.

Il en résulte un dilemme quasi insoluble. D'un côté, l'homme voudrait éviter les risques que lui fait courir l'énergie nucléaire, de l'autre il souhaiterait conserver tout son acquis sans rien changer.

▲ Et vous-mêmes, comment vous placez-vous personnellement face au risque et à la sécurité?

Je me tiens à une règle lapidaire: autant de risque que nécessaire, autant de sécurité que possible.

▲ A votre avis, que faut-il demander à la conception de la protection civile, après avoir vu ce qui s'est passé à Tchernobyl?

La protection civile réunit des forces considérables: des femmes et des hommes y sont incorporés, qui ont une formation particulière; par ailleurs la protection civile dispose de constructions et de matériel. Ces personnes et ces équipements doivent être utilisables également en cas de graves catastrophes n'ayant pas pour origine un conflit armé.

Au nombre de ces catastrophes, je compte aussi la radioactivité résultant d'accidents dans des centrales nucléaires ou d'armes nucléaires ayant explosé par erreur. On peut y inclure également des expériences chimiques et biologiques mal conduites, basées sur des erreurs techniques, ceci pour ne citer que quelques exemples de types de catastrophes. La protection civile doit être organisée et préparée pour un engagement dans tous les cas d'accident de ce genre. Compte tenu de ces tâches, son importance actuelle justifierait qu'on lui donne une cote plus élevée. ush



Franz Muheim, une personnalité

Maître Franz Muheim est avocat dans le canton d'Uri. Dans la langue locale, on l'appelle «Fürsprecher». Outre les charges qu'il doit assumer du fait de son mandat de conseiller aux Etats et de ses autres activités politiques, il exerce, entre autres, des fonctions de direction dans l'économie suisse et dans son canton. C'est ainsi qu'il préside le Conseil d'administration de Schindler Holding SA (Fabrique d'ascenseurs). Il est membre du Comité du Conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Chef du groupe de travail pour les questions énergétiques du canton d'Uri. Il ne s'agit que d'une petite part, ô combien importante, de l'ensemble des tâches, des responsabilités et des engagements assumés par Franz Muheim.

Cependant, on peut ajouter que cet homme politique, dont la réputation a largement dépassé les limites du canton d'Uri, ne s'est pas laissé assujettir aux principes du rendement, au point d'en oublier ses loisirs. En effet, il connaît parfaitement la nécessité pour l'homme de se réserver des moments de détente et de repos. Il nous a confié que, pour sa part, il passe ces moments à se promener longuement en solitaire dans les montagnes escarpées du canton d'Uri chères à son cœur. Il en profite pour penser et méditer; n'est-il pas vrai en effet que «personne ne peut laisser à autrui le soin de sa propre réflexion...» Mais il sait savourer également les joies que procure la vie sympathique de société, en famille et avec les amis, ne dédaignant absolument pas le plaisir d'un bon verre...